

À Paris, le 26 mai 2020

Communiqué de presse

Avec près de 125 millions de nuitées à l'année et 8000 établissements, les campings occupent une place incontournable dans le cœur des Français et des Territoires. À quelques heures de l'annonce de la seconde partie du déconfinement, nous tenions à réaffirmer notre soutien pour ce secteur structurant qui, nous l'espérons, pourra re-ouvrir rapidement dans des conditions sûres mais réalisables.

Grâce à son hôtellerie de plein air la France occupe la place de leader européen avec ses 8 000 campings, ses 40 000 emplois sur l'ensemble de nos territoires. Structurant donc, mais également attractif. Le rapport qualité/prix proposé par ces professionnels du tourisme permet également à de nombreux Français de partir chaque année en vacances à petit budget. Les campings jouent donc un rôle déterminant dans nos territoires mais également pour un tourisme accessible par tous.

D'un point de vue économique, le Gouvernement a pris les mesures nécessaires à la sauvegarde de ces acteurs touristiques incontournables.

Côté sanitaire, ces espaces de plein air, souvent très aérés, permettent d'imaginer une réouverture rapide, dès le 2 juin, dans des conditions sanitaires assurées mais réalisables. La cohésion de nos territoires touristiques, soit la majeure partie de notre territoire national dépend des possibilités de réouverture de nos campings. Aussi, nous tenons à souligner l'importance de ne pas séparer les espaces nautiques des activités d'hébergement dans les scénarii de réouverture.

La réouverture des piscines dans les campings français apparaît comme d'autant plus importante depuis que la réouverture des frontières européennes est pressentie pour le 15 juin 2020. Il s'agit en tout cas d'une condition à notre maintien comme leader européen dans le secteur. Des campings français sans piscines perdraient toute compétitivité face à leurs homologues européens. Il est donc nécessaire de garantir leur accès dans le respect du protocole sanitaire.

Faisons confiance à nos professionnels, au protocole sanitaire proposé par la FNHPA, et croyons en la responsabilité de nos concitoyens pour respecter les gestes barrières et la distanciation sociale.

Refondons le tourisme. Sauvons la saison touristiques 2020.

Signataires (42) :

Pascale Fontenel-Personne, Députée de la Sarthe
François De Rugy, Député de Loire-Atlantique
Stéphane Travert, Député de la Manche
Bertrand Bouyx, Député du Calvados
Sophie Panonacle, Députée de Gironde
Betrand Sorre, Député de la Manche
Carole Bureau-Bonnard, Députée de l'Oise
Zitouni Souad, Députée du Vaucluse
Lionel Causse, Député des Landes
Adrien Morenas, Député du Vaucluse
Danielle Brulebois, Députée du Jura
Pierre Venteau, Député de Haute-Vienne
Yannick Haury, Député de Loire-Atlantique
Jacqueline Dubois, Députée de Dordogne
Christophe Blanchet, Député du Calvados
Jean-Pierre Pont, Député du Pas-de-Calais
Yves Daniel, Député de Loire-Atlantique
Sereine Mauborgne, Députée du Var
Olivier Damaisin, Député du Lot-et-Garonne
Graziella Melchior, Députée du Finistère
Monica Michel, Députée des Bouches-du-Rhône
Stéphane Buchou, Député de Vendée
Laurence Vanceunebrock, Députée de l'Allier
Anne-Laure Cattelot, Député du Nord
Pascale Boyer, Députée des Hautes-Alpes
Laurence Gayte, Députée des Pyrénées-Orientales
Liliana Tanguy, Députée du Finistère
Cédric Roussel, Député des Alpes-Maritimes
Patrice Perrot, Député de la Nièvre
Jean-Bernard Sempastous, Député des Hautes-Pyrénées
Perrine Goulet, Députée de la Nièvre
Marion Lenne, Députée de Haute-Savoie
Cécile Rilhac, Députée du Val-d'Oise
Delphine Bagarry, Députée des Alpes-de-Haute-Provence
Claire Pitollat, Députée de Marseille
Stella Dupont, Députée du Maine-et-Loire
Pierre-Alain Raphan, Député de l'Essonne
Stéphane Claireaux, Député de Saint-Pierre-et-Miquelon
Mireille Robert, Députée de l'Aude
Martine Leguille-Balloy, Députée de Vendée
Stéphanie Kerbarh, Députée de Seine-Maritime
Mireille Clapot, Députée de la Drôme